



MISSIONS

DE LA MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

définies dans le cadre
du projet de structure 2011



Mission Locale Vendée Atlantique
21, place du Poilu de France
85100 LES SABLES D'OLONNE

1. Eviter l'errance des jeunes entre la fin de la scolarisation et un accompagnement

→ Développer des actions en direction des jeunes qui ne fréquentent pas la structure,
Organiser des actions en relation directe avec les jeunes qui ne sont pas inscrits (Pôle Emploi, MLVA)

Par un partenariat développé ou à développer :

QUI

- les partenaires relais (PJJ, CAP Emploi, MDEDE ... accueillis dans nos locaux)
- les missions d'insertion et la plateforme de décrochage
- les référents vie sociale des CFA ou Maisons Familiales
- Pôle Emploi
- les services sociaux, collectivités locales
- les réseaux personnels (famille, amis ...)
- le CIO

COMMENT

- par conventions
- par échanges et une connaissance réciproque
- par les médias, la presse, internet

LES TEMPS FORTS

- jobs saisonniers
- Foire des Minées
- Forum de l'alternance
- Foire du Passage
- Foire aux Voleurs

LES ACTIONS A VENIR

- l'accord Accord National Interprofessionnel
- la formalisation d'un accord avec la PAE Ouest (Inspection Académique)
- le rafraîchissement de notre site web
- l'utilisation de supports de communication (stand, plaquettes ...)
- faire connaître la Mission Locale (plaquettes, médias, bulletin des communes ...)

2. Les accueillir en leur offrant un service de proximité

Favoriser l'accès au droit et aux services existants sur le territoire

Permanence de Noirmoutier

Maison de l'Emploi
☎ 02.51.39.12.18
Lundi
Sur RDV

Laurence CHAGNEAU

Permanence de Beauvoir

Office Enfance Jeunesse
☎ 02.51.54.83.87
Jeudi
Sur RDV

Laurence CHAGNEAU

Antenne de Challans

26, boulevard Viaud Grand Marais
☎ 02.51.35.23.21
du lundi au vendredi
8h45-12h30 / 13h30-17h30 (16h le vendredi)

Véronique BOURASSEAU
Pascale LABBE
Fabienne GUILBEAU
Céline BAUD
Laurence CHAGNEAU

Permanence de Palluau

Communauté de Communes
☎ 02.51.98.51.21
Lundi - Mardi - Vendredi
Sur RDV

Fabienne GUILBEAU

Antenne des Sables d'Olonne

34, Rue de l'Hôtel de Ville
☎ 02.51.23.16.87
du lundi au vendredi
8h45-12h30 / 13h30-17h30 (16h le vendredi)

Bernard BRUEL
Laurence PHILIPPE
Sandrine TERRIER
Nelly GAUDUCHON
Stéphanie PINAUD

Antenne de Talmont St Hilaire

Cyber centre
☎ 02.51.96.07.79
Lundi - Mercredi
8h45-12h30 / 13h30-17h30

Nelly GAUDUCHON

Antenne de St Gilles Croix de Vie

35, Rue du Maréchal Leclerc
☎ 02.51.26.96.18
du lundi au vendredi
8h45-12h30 / 13h30-17h30 (16h le vendredi)

Sylvie MERIEAU
Pascale LIORET
Fabienne DANIELO
Stéphanie PINAUD
Hervé MICHON

Permanence de St Jean de Monts

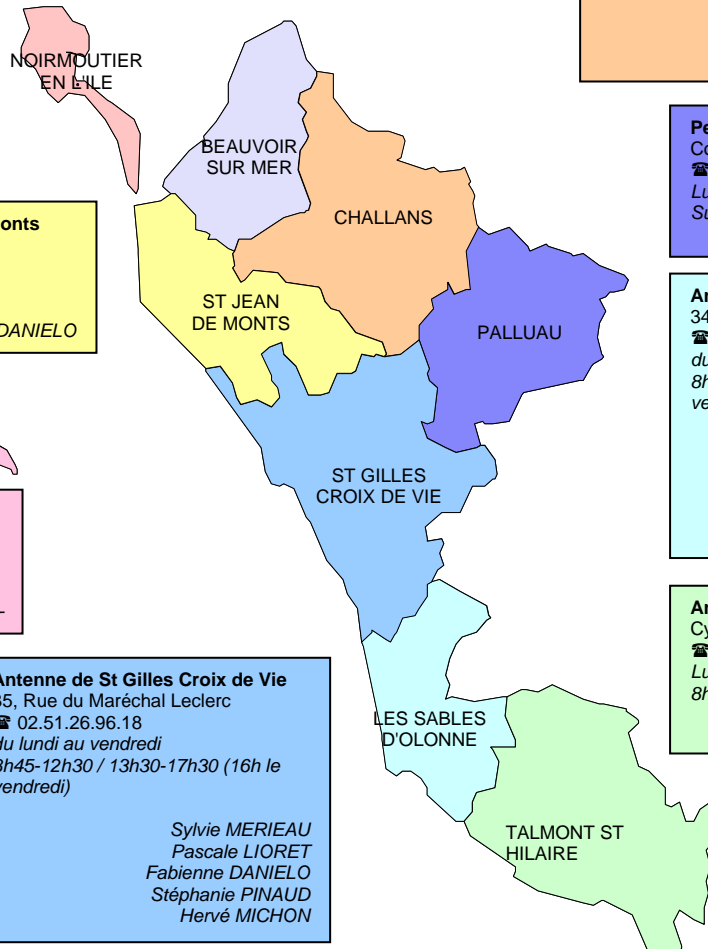
Maison de l'Emploi
☎ 02.51.59.85.49
Lundi - Mercredi - Jeudi
Sur RDV

Fabienne DANIELO

Permanence de l'Ile d'Yeu

Relais Emploi
☎ 02.51.59.44.98
Jeudi (semaine paire)
Horaires liés à ceux du bateau

Pascale LIORET



La Mission Locale couvre un territoire de 9 cantons (58 communes).

Chaque canton chaque canton bénéficie au minimum d'une permanence hebdomadaire.

3. Des pratiques d'accueil partagées et dynamiques

→ Aider les jeunes à expliciter et élaborer leur projet en fonction de leur projet et leur demande
Donner des informations ciblées et individualisées
Proposer au jeune une personne référente au sein de la structure
Dédramatiser le premier contact

COMMENT

- les chargés d'accueil sont formés et encadrés par l'équipe de direction :
 - ◆ technique de respect de la confidentialité des informations reçues à l'accueil
- le jeune doit être aidé à formuler sa demande :
 - ◆ fiche 1er accueil que le jeune remplit lui-même (qui sert également à repérer des difficultés d'illettrisme)
- le jeune est accompagné à la navigation internet :
 - ◆ en ayant auparavant pris connaissance de la charte informatique
- affichage d'informations pratiques (dans les antennes et permanences si possible)

LES ACTIONS A VENIR

- proposition dès le 1^{er} accueil d'un atelier TRE 1^{er} niveau, info. coll. ...
- amélioration des espaces d'accueil
- mise en place d'une signalétique partagée

4. Les accompagner vers l'emploi

Accompagner les jeunes tout au long de leur parcours
Lever les obstacles et les freins à la réussite des projet
Offrir un accompagnement adapté
Favoriser et permettre l'autonomie des jeunes
Favoriser l'égalité d'accès au droit et aux services existants sur le territoire (handicap ...)

COMMENT

- entretien individuel
- accès aux dispositifs d'orientation, formation, emploi ...
- traitement des difficultés périphériques

LES ACTIONS A VENIR

- développer une connaissance concrète des métiers
- développer l'accès aux contrats aidés
- organiser des ateliers de recherche d'emploi (2 niveaux)
- organiser des actions collectives d'information (visites d'entreprise ...)
- développer des actions « vie quotidienne » - « citoyenneté »
- développer la relation entreprise
- constituer un réseau privilégié d'employeurs
- développer l'accès et le maintien des contrats en alternance
- organiser une veille sur les dispositifs particuliers (handicap ...)
- redéfinir les références selon l'offre de services de la Mission Locale